

---

## [Consulter le RLPi en vigueur](#)

Modifié le 14/04/25

### **Vous disposez de plusieurs canaux pour prendre connaissance du dossier de RLPi :**

- Accédez à l'intégralité des pièces du RLPi, en libre téléchargement depuis le site de la Métropole : [ici](#)
- Utilisez la carte interactive pour localiser le lieu du projet d'implantation (grâce à son adresse ou à la référence cadastrale de la parcelle) et connaître les règles qui s'y appliquent. Cet outil permet d'appréhender facilement le zonage et les prescriptions réglementaires qui s'appliquent en un lieu donné. Attention, les éléments visualisés et imprimés depuis cette application cartographique n'ont qu'une valeur indicative.
- Consultez le dossier du RLPi (en version numérique) dans l'une des 71 Mairies.
- Consultez le dossier de RLPi sous format papier au siège de la Métropole.

[Pour faciliter la prise en main de ce document et maîtriser l'utilisation des cartes interactives, nous mettons à votre disposition un mode d'emploi synthétique](#)

[Pour faciliter l'identification des règles et leur compréhension, nous mettons à votre disposition un Guide d'application illustré](#)

À noter : Le RLPi constitue une annexe du [PLU](#) de la Métropole Rouen Normandie.

- [Carte interactive publicité et préenseignes](#)
- [Carte interactive enseignes](#)

---

## Table des matières